

Arrêté

**fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente
à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du
Gouvernement,**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 31 décembre 1996 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

Arrête :

Article unique – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 31 décembre 1996 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général,
- Monsieur Laurent NOUCHI, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général,
- Madame Maryvonne DE MAUREY, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général,
- Monsieur Jérôme COPPALLE, sous-directeur de l'enseignement supérieur à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- Madame Gwenaëlle MARI, chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- Madame Nadia DENARIE-BURBAN, adjointe à la directrice des ressources humaines de l'ANSES.

Membres suppléants

- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général,
- Monsieur Jérôme SANTERRE, adjoint à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général,
- Madame Carole PELLEGRINO, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général,
- Monsieur Laurent JACQUIAU, Chef de bureau des établissements et des contrats à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- Monsieur Jacques FAUVEL, adjoint à la chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche,
- Monsieur Philippe SCHOSSELER, chef du service de gestion du personnel de l'ANSES.

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

- Madame Nathalie BOULIER MONTHEAN	Technicien de classe exceptionnelle	FO
- Madame Catherine VIVET	Technicien de classe exceptionnelle	FSU
- Madame Catherine SCHAEFFER	Technicien de classe supérieure	CFDT
- Monsieur Régis CHARPENTIER	Technicien de classe supérieure	FSU
- Madame Nadine MOREAU	Technicien de classe normale	CGT
- Monsieur Xavier WEPFER	Technicien de classe normale	UNSA

Membres suppléants

- Madame Valérie GERARD	Technicien de classe exceptionnelle	FO
- Madame Hélène BACQUE	Technicien de classe exceptionnelle	FSU
- Monsieur Mikaël LEBOIDRE	Technicien de classe supérieure	CFDT
- Monsieur Sébastien DEVALLE	Technicien de classe supérieure	FSU
- Madame Laurette WESTRICH	Technicien de classe normale	CGT
- Monsieur Yoann CRONNIER	Technicien de classe normale	UNSA

Fait, le

- 2 FEV. 2015

Le sous-directeur
du développement professionnel
et des relations sociales

Yves LE NOZAHIG